

Ce matin, des marins ont retiré de la Seine, à la hauteur du pont Saint-Nicolas, le cadavre d'une femme de trente-cinq ans, qui paraissait avoir séjourné une dizaine de jours dans l'eau, et ne portait aucune trace de violence.

DEPARTEMENTS.

On lit dans la Vérité, journal de Lille :

Voici toute une aventure racontée en ville et dont on nous atteste l'exactitude.

Il y a deux ans, un marchand d'Arras voyait arriver chez lui une jeune fille qui l'appelait son oncle. Ce marchand avait un frère qui depuis vingt ans avait quitté la capitale de l'Artois pour aller s'établir en Afrique avec sa femme.

Le marchand artésien avait donc maintenant un neveu et une nièce. Mais voilà que tout récemment il voit débarquer une jeune fille qui lui saute au cou en l'appelant son cher oncle. Ce marchand étonné lui demande sur quoi elle s'autorise à lui donner ce titre.

SEINE-ET-OISE. — Depuis quelque temps, des bruits de sortilège, auxquels plusieurs personnes ajoutaient foi, se sont répandus à Bourdan, à Plessis-Auhot et à Saint-Martin-de-Bretancourt. Une jeune fille nommée Henriette Anseau, âgée de treize ans et demi, née à Champeron (Eure-et-Loir), employée comme servante, ressentait de violentes secousses dans l'estomac, et les pierres et objets qui se trouvaient autour d'elle s'enlevaient de tous côtés sans qu'on pût dire comment ils étaient lancés.

CANTAL. — Le 9 de ce mois, vers neuf heures du soir, une rixe s'engagea sur la route de Mours à Aurillac, entre les nommés Jean Louchères et Antoine Fau, d'une part, et Etienne Gaston, de l'autre.

MOSELLE (Sarreguemines). — Un événement capable de guérir certaines personnes de la manie qu'elles ont, dans nos campagnes surtout, de croire à l'existence des revenants, vient d'avoir lieu dans une commune voisine de Sarreguemines.

On observa la maison pendant la nuit du 19 au 20 : cette fois, le revenant ne parut pas. On admit généralement qu'il prenait du repos : il devait en éprouver le besoin, en raison de l'agitation à laquelle il s'était livré dans la nuit précédente.

ETATS-UNIS. — Nous avons publié hier un récit emprunté au Times, et nous avons exprimé les doutes qu'il nous inspirait, à raison même des faits qu'il relatait.

prisonnement et en 15 francs d'amende pour bruit et tapage nocturnes.

BAS-RHIN (Strasbourg). — Le sieur Müller, épicière, demeurant derrière les Petites-Boutiques, à Strasbourg, a toujours eu une inclination très prononcée pour l'histoire naturelle ; le règne animal surtout a été l'objet de sa prédilection.

Restaient, il est vrai, les oies. Mais leur santé paraissait gravement compromise et leur maître désespéré ne permettait guère à leur maître de compter sur le bénéfice qui devait résulter de la vente des foies.

Mais la mesure du malheur n'était pas encore comble : le coq, le magnifique coq de la Cochinchine, succomba à son tour, et l'autopsie cadavérique démontra que ce pacha de la basse-cour avait été empoisonné par une préparation phosphorée.

Une terreur panique s'était emparée de toutes les commères, jeunes et vieilles, de la maison et du voisinage. Toutes virent leur frayeur redoubler par les soupçons qu'inspirait à une matrone la mort subite de son angola.

Et quelle était donc cette nouvelle Brinvilliers, qui mystérieusement avait préparé le poison et avait successivement dépeuplé toute une basse-cour ? L'épicière Müller porta ses soupçons sur Barbe Ilitis, originaire de Morsbronn, servante de l'un des locataires de la maison.

Le sieur Müller est venu raconter ses infortunes ; son émotion est grande, des larmes remplissent ses yeux et la douleur semble étouffer sa parole.

PAS-DE-CALAIS (Calais). — Une mort volontaire ou accidentelle a donné lieu à un quiproquo assez singulier. Lundi dernier, à cinq heures du matin, on découvrit un cadavre échoué sur le sable, à l'extrémité de la jetée Est.

Sur ces renseignements, M. le commissaire fit appeler les anciens maîtres de Chavet, les parents de sa femme, les mit en présence du noyé, et tous, à l'unisson, maîtres, belle-sœur, belle-mère, de s'écrier : C'est Chavet !

Des informations sont demandées à la mairie d'Herbecourt, afin d'avoir des renseignements sur le nommé Etienne, présumé être l'individu trouvé au bout de la jetée. Il est probable que le corps est venu de Saint-Pierre par le canal.

ETATS-UNIS. — Nous avons publié hier un récit emprunté au Times, et nous avons exprimé les doutes qu'il nous inspirait, à raison même des faits qu'il relatait.

tion d'un récit que le Times paraît avoir accueilli avec trop de complaisance et qui n'est, à ce qu'il paraît, qu'une de ces plaisanteries que les Anglais appellent un hoax, et que nous qualifions mystification.

Voici l'analyse faite par le Globe de deux lettres adressées au Times par deux gentlemen américains pour établir « l'improbabilité » et même « l'impossibilité » du récit publié par le Times :

Le premier gentleman voit dans cette publication un hoax politique, dont le but serait de peser sur la prochaine élection présidentielle qui va avoir lieu en Amérique.

Le second gentleman qui combat le récit écrit, de son côté : « Il y a en ce moment à Londres un gentleman américain, dont je joints à ma lettre et le nom et l'adresse, qui, ayant quitté Mobile à la fin d'août, a passé à Macon la journée du 1er septembre et est arrivé à Augusta dans la soirée du 2, où il est resté jusqu'au 6, il a donc parcouru toute la voie où se seraient passées ces scènes d'horreur, et il est resté quatre jours dans la ville où, d'après l'auteur du récit, devaient se trouver les survivants de tous ces duels et les témoins ; cependant il déclare solennellement qu'il n'a pas entendu la plus faible rumeur de ces événements, ni de quoi ce soit qui s'y rapportât, même de la manière la plus indirecte.

La lettre se termine par la réfutation de quelques autres circonstances qui n'ajoutent rien, selon nous, à la force des critiques que nous venons de faire connaître.

AU RÉDACTEUR.

Monsieur le rédacteur, J'ai l'honneur de vous adresser quelques mots de rectification, au sujet d'une indication qui s'est glissée dans votre journal, numéro du 16 octobre.

Vous avez été, monsieur, induit en erreur. Le sieur Allollan repousse de toutes ses forces l'inculpation de complicité. Il reconnaît, sans en éprouver d'embarras, qu'il a eu des rapports d'affaires avec Grellet ; mais il affirme qu'il a toujours ignoré la provenance des valeurs dont on l'avait nanti.

Je ne doute pas, monsieur le rédacteur, que vous ne vous empressiez d'insérer, dans vos colonnes, une rectification qui importe à l'honneur d'une famille et qui importe encore plus à la vérité.

Paris, 20 octobre 1856.

Bourse de Paris du 20 Octobre 1856. Table with columns for Au comptant, D' c., and various financial instruments like 3 0/0, 4 1/2 0/0.

AU COMPTANT. Table with columns for 3 0/0 j. du 22 juin, 3 0/0 (Emprunt), 4 1/2 0/0, etc., and FONDS DE LA VILLE, ETC.

A TERME. Table with columns for 3 0/0, 3 0/0 (Emprunt), 4 1/2 0/0, 4 1/2 0/0 (Emprunt).

CHEMINS DE FER COTÉS AU PARQUET. Table with columns for Paris à Orléans, Nord, Chemin de l'Est, etc., and Bordeaux à la Teste, Lyon à Genève, etc.

L'Essai d'instruction musicale, à l'aide d'un jeu de gammes (1 vol. in-8°, chez Claye, imprimeur éditeur, 7, rue Saint-Benoît), publié par M. Mercadier, est déjà à sa deuxième édition.

dans les Débats du 20 septembre dernier :

« Je ne veux pas terminer cette revue sans recommander comme il le mérite un charmant petit volume que M. L. Mercadier a publié sous le titre d'Essai d'instruction musicale à l'aide d'un jeu d'enfant.

« Le Conservatoire de musique, assemblé en comité, en a porté le jugement suivant : « Ce n'est pas seulement à l'aide d'un jeu d'enfant que M. Mercadier enseigne les principes fondamentaux ; il les expose dans une suite de chapitres rédigés avec une lucidité parfaite, et dans lesquels il n'est pas rare de rencontrer des observations ou des procédés qui lui appartiennent en propre.

« Nous avons lu avec soin le livre de M. Mercadier et examiné le gracieux mécanisme qui s'y rapporte ; nous nous empressons de joindre ici nos sincères félicitations à celles qu'en dehors des représentants officiels de la doctrine musicale, l'auteur a reçues de MM. Louis Jacombe, Reber, Ch. Gounod, Le Couppey, Féis et autres juges distingués. »

Chemins de fer de Versailles, rue St-Lazare, 124, et boulevard Montparnasse, 44. Un départ par heure. Billets d'aller et retour. — Visite du Musée et des deux Triangons tous les jours, excepté le lundi.

AVIS AU COMMERCE. — PUBLICITÉ PERMANENTE.

On sait que la publicité est devenue la base et le plus sûr moyen de toute réussite commerciale ; et de tous les modes de publicité, celui des journaux est incontestablement le plus efficace ; aucune relation ne saurait le remplacer.

Il fallait donc trouver le moyen de rendre cette publicité abordable à tous et productive, quoiqu'à peu de frais. Le Guide des Achetters, créé par MM. Norbert Estibal et fils, fermiers d'annonces, 12, place de la Bourse (3e année), est la solution de ce problème, car, au moyen de cette combinaison d'annonces, chaque négociant peut, dans sept des principaux journaux de Paris, dont le choix embrasse toutes les classes de la société, placer et faire parvenir sûrement son nom, son adresse et sa spécialité, en un mot la carte de sa maison, sous les yeux de plus de 100,000 lecteurs, tant à Paris que dans les départements et l'étranger, et cela dans des conditions de bon marché et d'économie qu'aucune autre publicité ne saurait offrir.

On souscrit au Comptoir général d'annonces de MM. N. Estibal et fils, éditeurs exclusifs du Guide des Achetters, place de la Bourse, 12, à Paris.

— A l'Opéra-Comique, Zampa, opéra-comique en trois actes, de M. Mélesville, musique d'Hérold. Mme Ugalde jouera Camille, Mlle Lemercier Ritta, M. Barbot Zampa, M. Jourdan Alphonse, M. Prilleux Daniel, M. Sainte-Foy Dandolo.

— Aujourd'hui mardi, au Théâtre impérial Italien, pour les débuts de Mme Cattinari, Ernani, opéra en quatre actes, de G. Verdi ; chanté par Mme Cattinari, MM. Carrion, Graziani et Angelini.

— Grand succès à la Porte-Saint-Martin ! Le Fils de la Nuit, avec Fechter, Vannoy, Charly, Bousquet, Mme Guyon, Laurent et Deshayes. — La Gallegada, pas comique par Petra-Camara.

— AMBIGU-COMIQUE. — Tous les soirs, à sept heures et demie, le drame populaire en cinq actes et sept tableaux, les Pauvres de Paris. On commencera à six heures trois quarts par le Jour du frotteur, vaudeville bouffon en un acte.

— Le soir, à la Gaîté, la 7e représentation de l'Avocat des Pauvres, avec M. Mélingue dans le rôle principal.

— THÉÂTRE IMPÉRIAL DU CIRQUE. — Tous les soirs, à sept heures, le drame en cinq actes et neuf tableaux, le Marin de la Garde, de MM. Anicet Bourgeois et Michel Masson, joué avec grand succès par l'élite de la troupe.

— ROBERT-HOUDIN. — Tous les jours de onze heures à cinq heures, le public est admis à visiter le plan en relief de Jérusalem et à consulter sa merveilleuse boule du Destin et la vision de l'Oracle mystérieux.

SPECTACLES DU 21 OCTOBRE.

OPÉRA. — Une Chaine, la Diplomatie du ménage. OPÉRA-COMIQUE. — Zampa. ODEON. — Claudie. ITALIENS. — Ernani. THÉÂTRE-LYRIQUE. — La Fanchonnette. VAUDEVILLE. — Le Nid d'amour, le Beau Léandre, Trop beau. VARIÉTÉS. — Les Enfants de troupe, les Enfants terribles. GYMNASE. — Un Mariage, Riche de Cœur, Toilettes tapageuses. PALAIS-ROYAL. — Satania, Si jamais je te pince, le Roman. PORTE-SAINT-MARTIN. — Le Fils de la Nuit. AMBIGU. — Les Pauvres de Paris. GAITÉ. — L'Avocat des Pauvres. CIRQUE IMPÉRIAL. — Le Marin de la Garde. FOLIES. — La Montre de Musette, le Monstre, les Postillons. DÉLASSEMENTS. — Dormez mes petits amours. LUXEMBOURG. — Priez pour elle, Cadet Roussel. FOLIES-NOUVELLES. — Les Deux Noces, Toinette, Polkette. BOUFFES PARISIENS. — Le Financier, les Pantins de Violette. ROBERT-HOUDIN (boulevard des Italiens, 8). — Tous les soirs à 8 h. HIPPODROME. — Pêches équestres, les mardi, jeudi, samedi et dimanche, à trois heures du soir. CONCERTS-MUSARD. — Tous les soirs, de sept à onze heures, Concerts-promenade. Prix d'entrée : 1 fr. JARDIN D'HIVER. — Fête de nuit tous les mercredis. SALLE VALENTINO. — Soirées dansantes et musicales les mardis, jeudis, samedis et dimanches. JARDIN MABILLE. — Soirées dansantes, mardi, jeudi, samedi et dimanche. CHATEAU DES FLEURS. — Soirées dansantes, lundi, mercredi, vendredi et dimanche. SALLE STE-CÉCILE. — Bal les lundis, mercredis et dimanches. Tous les vendredis, grande soirée parisienne jusqu'à minuit.

TABLE DES MATIÈRES

DE LA GAZETTE DES TRIBUNAUX. Année 1855.

Prix : Paris, 6 fr. ; départements, 6 fr. 50 c. Au bureau de la Gazette des Tribunaux, rue de Harlay-du-Palais, 2. Imprimerie de A. Guvor, rue Neuve-des-Mathurins, 18.

GUIDE DES ACHETEURS

4^e ANNEE. Publié par MM. N. ESTIBAL et fils, fermiers d'annonces, 12, place de la Bourse.

Biscuits Roehrig, POUR POTAGES, sans beurre, lait ni bouillon. SCHNEIDER et Co, 9, rue Saint-Ambroise-Popincourt.

ESSENCE DE CAFÉ ROYER DE CHARTRES (de la 121^e classe, 53, r. de la Harpe, 139, r. St-Honoré, 13, Poissonnière.

Nécessaires, Trousses de voyage. A l'Étagère tournante, ZIMMER, 45, r. Ancienne-Comédie.

Médecine. Hygiène de la beauté. GUERISONS DES IMPERFECTIONS nuisant à la beauté.

Ventes immobilières. AUDIENCE DES CRIÉES. MAISON A GENTILLY. Etude de M^e BURDIN, avoué à Paris, quai des Grands-Augustins, 11.

la société, rue de Provence, 70, tous les jours non fériés, de onze heures à deux heures.

COMPTE FONCIER DU RAINCY. 4^e adjudication. — Dimanche 26 octobre, à midi, vente aux enchères dans le parc du Raincy.

A CÉDER, ÉTUDE D'AVOUÉ près de la rue de Valenciennes. S'adresser à M. Nivard, 85, rue de la Victoire.

UNE DAME PARISIENNE. Distinguée par son éducation et son caractère. DESIRE TROUVER UNE PLACE DE DAME DE COMPAGNE.

AVIS AUX CRÉANCIERS. Elle existait sous le nom de Compagnie générale de fondation des palais de familles urbains, agricoles et industriels.

COMPTE FONCIER DU RAINCY. 4^e adjudication. — Dimanche 26 octobre, à midi, vente aux enchères dans le parc du Raincy.

AVIS AUX CRÉANCIERS. Elle existait sous le nom de Compagnie générale de fondation des palais de familles urbains, agricoles et industriels.

AVIS AUX CRÉANCIERS. Elle existait sous le nom de Compagnie générale de fondation des palais de familles urbains, agricoles et industriels.

AVIS AUX CRÉANCIERS. Elle existait sous le nom de Compagnie générale de fondation des palais de familles urbains, agricoles et industriels.